

# Le C.A. renverse une décision de la Commission des études

Angèle Dufresne

---

**L**a Commission des études a décidé à l'unanimité, lors de sa réunion du 11 décembre dernier, de faire débiter la session d'automne 2002, le 26 août prochain — donc fin août à nouveau — et acceptait la proposition de calendrier scolaire 2002-2003 que lui avait transmise la registraire, Mme Claudette Jodoin. Le Conseil d'administration devait toutefois en décider autrement. Une semaine plus tard en effet, il rejetait la recommandation de la C.E. et décidait de revenir à l'ancien calendrier qui fait débiter la session d'automne en septembre, en fixant au mardi 3 septembre 2002 la date de la prochaine rentrée d'automne.

Comment expliquer ce fait inusité? Le dossier du calendrier «devancé» (fin août) n'a jamais fait l'unanimité au sein de la communauté professorale et étudiante. Les nouveaux membres du C.A. (vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création, vice-recteur exécutif, une professeure et un chargé de cours) n'avaient pas le droit de vote parce que le décret gouvernemental les confirmant dans leur fonction n'est pas encore promulgué à Québec. Plusieurs membres du C.A. étaient absents. La proposition a été défaite 4 à 3!

Cette décision du C.A. suscite des remous sur le campus. Avant le congé des Fêtes déjà, certains doyens de facultés ont commencé à réagir négativement à la décision, ayant pris pour acquis depuis longtemps que le calendrier «devancé» serait en vigueur en septembre et ayant organisé leurs activités facultaires en conséquence.

Ces chambardements surviennent alors que l'évaluation par le Registrariat de l'expérience en cours du calendrier «devancé» (2001-2002) n'est pas encore terminée. On se rappellera que la raison première de ce devancement du calendrier est le retard chronique au Registrariat de la remise des notes par les professeurs et les chargés de cours, retard particulièrement accentué à la session d'automne. Bénéficiant d'une semaine supplémentaire avant le congé de Noël pour corriger les travaux et les examens des étudiants, ceux-ci devraient, en principe, être plus nombreux à remettre leurs notes en décembre plutôt qu'en janvier.

Voulant aller au fond du problème des retards dans les remises de notes, la Commission des études a mis sur pied le 13 novembre dernier un groupe de travail dont le mandat est d'analyser les données disponibles sur la question, recenser et analyser les facteurs pouvant expliquer ces retards, effectuer des comparaisons avec d'autres universités et proposer un plan d'action. Les rapports de la Registraire ainsi que de ce groupe spécifique de travail doivent être déposés conjointement à la Commission des études du 12 mars.

D'ici là, le «dossier» du calendrier académique devrait être abordé à nouveau à la Commission des études du 15 janvier, après que la vice-rectrice associée aux Études, Mme Carole Lamoureux, aura fait le point auprès des unités académiques. Un dossier important donc à suivre au cours des prochaines semaines!

L'UQAM, le 14 janvier 2002